



## **CREATION DU GPA France-Est**

### **ACTION COMMUNE D'AIDE AUX ENTREPRISES EN DIFFICULTE**

**Jeudi 17 juin 2021, à l'appel de François ASSELIN Président de la Confédération Nationale des Petites et Moyennes Entreprises et Renaud MUSELIER, Président des Régions de France, Stéphane HEIT, Président de la CPME Grand Est et les 10 Présidents de CPME départementales, accompagnés de Jean-Claude MAGDELAINAT, Vice-Président de l'Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise du Grand Est (EGEE) et Thierry LEDRICH Président délégué de la Fédération des Travaux Publics du Grand Est (FRTP) se sont réunis en AG constitutive pour créer le GPA France-Est, groupement de prévention agréé dont la mission est de venir en aide aux entreprises de la Région Grand Est en difficulté.**

Dans un contexte économique de reprise d'activité, après des mois de confinement où les mesures de soutien ont été massives, l'heure est venue pour les entreprises de financer leurs activités, honorer leurs charges courantes et recruter le personnel supplémentaire pour accompagner la reprise d'activité. Dans le même temps, il faut rembourser les PGE, les dettes sociales et fiscales accumulées ainsi que les autres échéances financières. Dans certaines entreprises, les dettes se sont accumulées.

Dans la perspective d'une reprise d'activités progressive et dans l'intervalle du retour à un niveau suffisant pour faire face au remboursement de leurs dettes, il faut accompagner les entreprises.

La CPME estime que 10 000 à 20 000 PME pourraient se trouver en grande difficulté dans les prochains mois.

Le GPA France-Est, créé à l'initiative de la CPME Grand Est en application de l'article 611-1 du Code du Commerce, a pour objectif de répondre à la grande solitude des Chefs d'entreprise de TPE-PME qui ne savent pas, lorsque les difficultés perdurent, vers qui se tourner pour obtenir conseils et soutiens. Cette situation requiert une proximité, gage d'une réponse efficace aux attentes des dirigeants.

Ainsi, le déploiement du GPA France-Est est le dispositif qui répond aux besoins des entreprises du territoire régional.

Le Conseil d'Administration du GPA France-Est est constitué de membres issus des instances des organisations professionnelles CPME, FRTP, de l'association EGEE et de la CCI Alsace Eurométropole.

Sont également membres du Conseil d'Administration les représentants des délégations départementales constitués d'experts (anciens chefs d'entreprises et adhérents en retraite) qui s'engagent à transmettre leurs connaissances et leurs expériences. Leur intervention repose sur le

principe d'un bénévolat économique, dépourvu de tout conflit d'intérêt, respectueux d'une stricte confidentialité, par nature le mieux adapté à la démarche d'assistance aux dirigeants en situation de vulnérabilité.

L'intervention GPA France-Est est basée sur la sollicitation du Chef d'entreprise et la préconisation de lanceurs d'alerte. Ce sont notamment les URSSAF, les DREETS, les succursales des Banques et la Banque de France, les Experts comptables, les Développeurs en région, les Communautés de communes, les Chambres consulaires ainsi que les Branches professionnelles. Les collaborations avec ces instances feront l'objet de conventions au niveau régional et/ou départemental.

Le GPA mettra le Chef d'entreprise en relation avec les professionnels ad-hoc au travers de son réseau de partenaires notamment dans la recherche de financements et d'expertises. En pratique, le Chef d'entreprise qui contacte le GPA France-Est sera suivi par un Comité d'écoute. Un diagnostic sera alors établi et un plan d'actions élaboré avec le Chef d'entreprise. En coordination avec le Chef d'entreprise, les actions urgentes préconisées seront mises en œuvre. La période de crise aigüe passée, le Comité d'écoute pourra accompagner le Chef d'entreprise pour finaliser le déploiement des autres actions.

Enfin, le Groupement de Prévention Agréé France-Est est habilité à conclure, notamment avec les établissements de crédit, les sociétés de financement et les compagnies d'assurance, des conventions au profit de ses adhérents.



-----  
**Coordonnées des 10 délégués départementaux**

Ardennes	Stéphane MASTERNAK	06 08 31 65 25	<a href="mailto:stephane.masternak@master-group.fr">stephane.masternak@master-group.fr</a>
Aube	Jacqueline LOYER	03 25 80 78 77	<a href="mailto:Jacqueline.loyer@wanadoo.fr">Jacqueline.loyer@wanadoo.fr</a>
Bas-Rhin	Fabrice KIEHL	06 42 47 34 64	<a href="mailto:fabricekiehl@outlook.fr">fabricekiehl@outlook.fr</a>
Haut-Rhin	Jean-Michel HAGET	06 08 27 35 99	<a href="mailto:president@cpme68.fr">president@cpme68.fr</a>
Haute-Marne	Christophe EYGONNET	03 25 03 06 95	<a href="mailto:ceygonnet@yzico.fr">ceygonnet@yzico.fr</a>
Marne	Riccardo AGNESINA	06 74 29 61 22	<a href="mailto:riccardo.agnesina@agnesina.fr">riccardo.agnesina@agnesina.fr</a>
Meurthe-et-Moselle	Etienne DEMARQUE	06 80 73 25 12	<a href="mailto:etienne.demarque@wanadoo.fr">etienne.demarque@wanadoo.fr</a>
Meuse	Pierre MAGER	06 72 06 24 99	<a href="mailto:pringels57@gmail.com">pringels57@gmail.com</a>
Moselle	Alain JACQUES	06 07 94 60 28	<a href="mailto:alain.jacques57@orange.fr">alain.jacques57@orange.fr</a>
Vosges	Sylvain AST	06 99 90 85 02	<a href="mailto:sylvainast88@gmail.com">sylvainast88@gmail.com</a>